

Procès-verbal du 3ème conseil d'école du mardi 25 juin 2019 à l'école Le Crey de Champagny-en-Vanoise

Présents

Rémi BOURRET	Directeur et maître des PS MS GS
Delphine ROUILLE	Maîtresse des CP CE1 CE2 CM1 CM2
Valérianne VERDU	Nouvelle maîtresse à la rentrée
Isabelle LE BARBIER	ATSEM
Danièle HERARD	Animatrice péri-scolaire (garderie et cantine)
Gilles BRUN	DDEN
Marie MILLOT	Représentante des parents d'élèves titulaire
Lorène HERRERO	Représentante des parents d'élèves titulaire
Laurence RASONGLES	Présidente de l'association du SOU des écoles
René RUFFIER LANCHE	Maire de Champagny-en-Vanoise
Vincent RUFFIER DES AIMES	Elu de la commune
Sébastien MICHAT	Représentant de la communauté de communes

Excusés

Jean Marc Ballaz	Inspecteur de l'éducation nationale
Sophie CORTOT	Représentante des parents d'élèves suppléante
Patricia RUFFIER LANCHE	Représentante des parents d'élèves suppléante
Stéphanie LEGER	Animatrice péri-scolaire (garderie et cantine)
Marjorie TOUSSAINT	Elue de la commune

Ordre du jour

- Activités réalisées depuis le dernier conseil d'école
- Sécurité : bilan et exercice réalisé dans le cadre du PPMS.
- Travaux, aménagements et investissements réalisés et à prévoir
- Année scolaire 2019-2020
- Réponses aux questions recensées par les représentants des parents d'élèves

Début de la séance à 18h.

Activités réalisées depuis le dernier conseil d'école

A l'heure actuelle, les activités communes aux deux classes réalisées depuis le dernier conseil d'école, sont :

- Intervention à l'école des gardes du parc le mardi 9 avril (thème des insectes pour les maternelles et de la flore pour les élémentaires)
- Cycle natation du 18 juin au 28 juin (6 séances) à la piscine de Champagny
- Projet danse : interventions du 6 mai au 7 juin avec représentation finale le vendredi 7 juin au soir avec l'intervenante danse Delphine Delhomme

A venir :

- Sortie de fin d'année au sentier artistique de Hautecour le jeudi 4 juillet

Les activités et projets spécifiques à la classe de maternelle sont :

- Projet Bibliothèque avec la bibliothèque municipal du village du 18 au 28 juin (visite, lecture partagée et prêt)
- La Mat s'éclate au plan d'eau de Macot le mardi 14 mai.
- Sortie avec les gardes du parc au lac de la Tuéda sur le thème des insectes le jeudi 13 juin.

Les activités et projets liés à la classe d'élémentaire sont :

- Sortie avec les gardes du parc au lac de la Tuéda sur le thème de la flore le vendredi 14 juin.

Nous remercions l'association du Sou des écoles, la commune de Champagny-en-Vanoise ainsi que les différents partenaires (Delphine pour la danse et les gardes du parc) dont dépendent le financement et la mise en œuvre de ces activités et projets tout au long de l'année scolaire.

Sécurité : exercices réalisés dans le cadre du PPMS et de la prévention incendie

Un dernier exercice incendie a été réalisé le lundi 24 juin. Bien que l'évacuation ait été facilitée par la mise à hauteur des marches pour les maternelles, et la réparation de l'issue de secours de la classe d'élémentaire, la présence de mauvaises herbes hautes à

gênée l'ouverture de la grille coulissante de l'issue de secours pour la classe d'élémentaire. Il conviendrait de s'assurer du bon fonctionnement de cette grille.

Suite à la fin de l'exercice, l'alarme incendie s'est remise à sonner. Il faudrait vérifier son bon fonctionnement afin que les exercices d'évacuation incendie se passent mieux et qu'ils ne requièrent pas la présence d'une tiers personne pour arrêter l'alarme. M. Galibert est passé ce jour à l'école afin d'expliquer au directeur le protocole de réarmement (avec dévissage du boîtier et repositionnement de la vitre).

Un devis pour ajouter un boîtier relai-disjoncteur dans le couloir était en cours lors du dernier conseil d'école.

De plus, un boîtier d'alarme relai serait nécessaire dans le couloir du rez-de-chaussée du bâtiment du haut afin que cette dernière soit plus audible au niveau des deux salles de l'étage.

Il faudra également penser à installer une main courante (à hauteur d'enfant) au niveau des marches de l'issue de secours de la classe de maternelle

Mme Rouillé indique que le système d'alarme incendie du bâtiment du bas n'est pas relié à celui du bâtiment du haut. C'est un point à retravailler compte tenu de la possibilité d'usage de la classe du bas l'année prochaine par la nouvelle collègue à la rentrée.

Travaux, aménagements et investissements réalisés

Les travaux et investissements réalisés dans l'école depuis le précédent conseil d'école sont les suivants:

- Réparation de la porte d'issue de secours de la classe de Delphine
- Retrait de nids de guêpes présents sous le toit de la cour du haut (des nids de frelons observés ce jour devraient être enlevés le lendemain du conseil).
- Remise à zéro du compteur de photocopies couleurs par la société Rex Rotary.

Suite à la proposition faite lors du dernier conseil d'école de la part des élus de se rapprocher de M. Souvy afin d'étudier un partenariat avec la société Teaminfo pour les impressions couleurs, voici les dernières informations :

Le quota actuel alloué à l'école est de 2000 impressions/photocopies couleurs par an. Pour satisfaire les besoins des classes, nous souhaiterions l'équivalent d'une par élève et par jour d'école (en comptant le mercredi) soit environ 8000 par an.

Le contrat actuel passé avec la société RexRotary a débuté le 1^{er} novembre 2018 et a été signé pour une durée de 63 mois.

Après s'être renseigné lors de la préparation du devis, M. Souvy s'est aperçu que cette durée de 63 mois ne peut être rompue (ou du moins cela reviendrait à payer en une fois les 56 mois restants).

Monsieur le maire propose ainsi de revoir ce quota de 2000 photocopies couleurs à la hausse (dans une fourchette allant des 2000 actuelles aux 8000 souhaitées) dans l'attente de la fin du contrat actuel.

Travaux d'entretiens et aménagements à prévoir d'ici la rentrée prochaine

Il s'agit le plus souvent de travaux d'entretien courant et d'éléments déjà cités lors des précédents conseils d'école.

- Nettoyage des cours et des abords de l'école, de l'ancien jardinet (désherbage, grille à vérifier), buissons de la cour du haut à tailler (voir à enlever si possible)
- Vérification de l'étanchéité des velux de la classe de maternelle
- Fixation des plinthes de la montée d'escalier du bâtiment du bas.
- Déplacement de la serrure du portail d'accès à la cour du bas (par le bâtiment) afin de faciliter son ouverture en cas d'évacuation.
- Baisser les planches de la barrière au niveau de la rampe d'accès dans la cour du bas (ou du moins trouver une solution afin de clore cet espace).

A ce sujet, Mme Herard ajoute qu'il serait également souhaitable d'en faire de même sous le reste des barrières de la cour du bas afin de limiter le nombre de ballons à aller récupérer sur la route.

- Rabotage de la porte d'accès des parents à la garderie et remise en état du portillon de la cour du bas (pour pouvoir le fermer), ponçage des mains courantes de la même grille (la peinture s'effrite).

Mme Rouillé précise qu'une partie de la barrière du bas a été déformée suite aux opérations de déneigement de cet hiver.

- Retrait du banc bancal dans la cour du bas.
- Resserrer la serrure de la porte du sas du couloir d'accès au RDC du bâtiment du haut (elle se dévisse souvent).
- Consolidation du muret de la cour du bas (des pierres tombent), réfection des crépis côté garderie.

- Réalisation d'un cabanon sur mesure à installer dans la cour du bas dans l'angle entre la barrière et le mur de la garderie côté panneau d'affichage pour ranger les vélos des maternelles.

En effet, l'utilisation des vélos par un nombre croissant d'élèves de maternelle dans la petite cour du haut peut présenter des dangers concernant le risque de collisions.

Pour préparer la mise en place de ce cabanon, M. Bourret se tient disponible d'ici la fin d'année scolaire pour renseigner le menuisier (Jean Christophe) chargé de le réaliser.

De façon générale, les membres du conseil d'école propose de faire un tour d'école concernant les différents travaux à réaliser en amont, c'est-à-dire en fin d'année scolaire/début de vacances scolaires, et un second tour d'école une dizaine de jours avant la rentrée afin de mesurer les travaux réalisés au cours de l'été et ceux qui resteraient à accomplir d'ici la rentrée du 2 septembre.

Travaux, aménagements et investissement à prévoir

- Révision de l'alarme incendie :

Mise en place d'un bouton disjoncteur d'urgence dans le couloir de la classe d'élémentaire au-dessus du boîtier anti-incendie afin de couper plus rapidement l'électricité en cas d'incendie.

Installation d'un boîtier d'alarme relai dans le couloir de la salle de sieste.

Relier les systèmes d'alarmes incendie des deux bâtiments.

- S'assurer du bon fonctionnement de la dalle chauffante pour l'hiver prochain.
- Mise en place d'une main courante au niveau des marches de l'issue de secours de la classe de maternelle à une hauteur adaptée aux élèves de maternelle.
- Lamelles en bois du toit du bâtiment du haut à refixer (certaines pendaient puis se sont envolées en cours d'années).
- Remettre à niveau le sol pavé de la cour du haut dans le passage de la sortie du bâtiment (risque de chutes).

- Rafraichissement des murs de la classe de maternelle et de son couloir (retrait de la moquette)

Année scolaire 2019/2020

L'équipe enseignante change l'année prochaine. Mme Rouillé Delphine part de l'école et est remplacée par Mme Verdu Valériane.

Monsieur Bourret Rémi garde le poste de direction.

Les répartitions n'ont, à l'heure actuelle, pas encore pu être fixées par la nouvelle équipe enseignante.

Il en est de même pour les projets à venir qui nécessitent du temps de préparation et de concertation.

L'effectif d'élèves attendu à la rentrée est de 45 élèves (cinq de plus par rapport à l'année dernière), ainsi que deux saisonniers d'hiver attendus (un en MS, l'autre en CM2) et deux saisonnières d'été attendues (une en CE1, l'autre en CM1).

Le découpage des effectifs par niveau est le suivant :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	3	9	10	2	4	6	1

A partir de la rentrée 2019, l'instruction des élèves devient obligatoire à partir de 3 ans. Cela n'apportera pas de grands changements du côté de l'école dans la mesure où le contrôle des absences était déjà effectif en maternelle cette année.

Des adaptations concernant un aménagement de la scolarisation à la journée en début d'année scolaire pour les PS seront possibles selon les besoins observés.

Chaque demande d'absence non-justifiée (prise de vacances sur temps scolaire ...) doit faire l'objet d'un courrier à destination du directeur (qui sera transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale). Nous sommes conscients qu'il est difficile pour des parents saisonniers de caler leurs vacances sur celles de l'école. Cependant, il est de notre devoir de rappeler cette obligation d'assiduité dans la mesure où cela affecte à la fois la scolarité de l'élève mais aussi l'ensemble des projets et activités scolaires préparées et menées par les enseignants.

Retours et réponses aux questions recensées par les représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier l'équipe enseignante pour les différents projets portés au cours de cette année avec les élèves, ainsi que

l'association du Sou des écoles et la mairie pour permettre une réalisation effective d'un point vue matériel et financier.

Les parents sont satisfaits de l'outil du cahier de vie de la classe de maternelle, dans son contenu et la régularité de son suivi entre l'école et la maison.

Ils mettent en avant également la réalisation des différentes sessions de rencontres parents-enseignants réalisés au cours de l'année.

Concernant la signature d'un contrat d'un an (reconductible) avec le prestataire Newrest pour la cantine, une partie des élus de la mairie et des représentants de parents ont pu participer à menu dégustation suite au précédent conseil d'école.

Ces derniers ont été globalement satisfaits mais tiennent à mettre en avant le côté très sucré de certains desserts proposés (donuts, brownies ...), ainsi que la quantité importante de différentes sauces.

Le prestataire leur avait indiqué pouvoir tenir compte des retours exprimés concernant la confection de ses repas. Les parents élus proposeront donc une réunion à l'ensemble des parents de l'école avant les vacances de la Toussaint afin d'examiner les différents retours exprimés.

Pour toute annulation ou ajout d'un repas, les parents devront s'y prendre au moins une semaine à l'avance.

M. Michat informe les membres du conseil d'école d'un projet de cuisine centrale lié à la communauté de communes qui viserait une cuisine bio et locale d'ici quelques années. Il tient à préciser que le projet n'en est qu'à ses prémices et qu'il pourrait être intéressant de se positionner afin de le soutenir s'il devait voir le jour. Les membres du conseil d'école resteront à l'écoute des avancées de ce projet.

Les parents élus souhaiteraient également avoir à disposition les menus des goûters proposés lors de la garderie du soir. Ceux-ci pourront être affichés mais aussi présents sur le site internet de la communauté de communes Val Vanoise.

Mme Herard laissait en place cette année des seaux de déchets de nourriture à destination du nourrissage d'animaux pour les personnes qui le souhaitent. Un mot d'information sera distribué à la rentrée pour avertir les parents de cette possibilité. Des seaux pourront également être donnés par le magasin Sherpa du haut. Auparavant, ces déchets alimentaient le compost de l'école, mais celui-ci a été arrêté suite aux plaintes du voisinage à cause des mauvaises odeurs.

En ce qui concerne les questions des 11 vaccins obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018, sachant que toute inscription scolaire fait l'objet d'un contrôle du livret de vaccinations, les enfants inscrits à l'école et nés après le 1^{er} janvier 2018 devront avoir

fait l'objet de ces vaccins, ou, à défaut, présenter un certificat de contre-indication médicale.

Un délai de trois mois sera laissé aux familles pour régulariser les vaccins de leur enfant si ce n'est pas le cas. Passé ce délai, le directeur transmettra l'information aux services de médecine scolaire compétents.

Mme Ruffier Lanche, excusée pour son absence, tenait à remercier chaleureusement l'ensemble des différents membres de l'équipe enseignante, des représentants de parents élus et de l'équipe de mairie avec qui elle a pu coopérer depuis ces (nombreuses) dernières années.

Enfin, les membres du conseil d'école remercient Mme Rouillé pour son travail et son investissement dans l'école depuis son arrivée.

Le conseil d'école est clos. Les élus de la mairie ayant organisé un apéritif de fin de conseil, ce sera au directeur d'en faire de même lors du premier conseil d'école l'année prochaine.